

ÉCOLE DE MUSIQUE TRIGNACAISE
 Siège Social : 06 rue de la Mairie - 44570 TRIGNAC
 Administration / Inscription : 06.85.60.44.48 / 06.15.96.48.50
 Trésorier : 06.26.25.20.45 SIRET : 501 861 918
 Coordinateur Pédagogique : 06.75.53.08.74
edmustrignac@gmail.com
 Site : www.edmustrignac.fr

Aucune inscription en cours de trimestre

Les élèves domiciliés sur la commune de Trignac sont exonérés des frais d'inscription

GRILLE TARIFAIRE 2018-2019 - PRATIQUE INSTRUMENTALE INDIVIDUELLE ET CHANT

* Seul le 1er versement d'un règlement fractionné se voit majoré des frais d'inscription (pour les élèves non domiciliés sur la commune de Trignac)

Modes de paiement possibles : 1, 3 ou 9 chèques

TARIF A L'ANNEE				
30 minutes : 15,50 €	Paiement Intégral	Paiement Fractionné -début trimestre		
		Vers. 1 ^{er} (oct)	Vers. 2(jan)	Vers. 3(avril)
Prix annuel 30 Cours	480 €	160 €	160 €	160 €
Frais d'inscription (élèves non domiciliés sur la commune de Trignac)	20 €	20 €	/	/
TOTAL A PAYER	500 €	180 €	160 €	160 €

TARIF A L'ANNEE				
45 minutes : 23,25 €	Paiement Intégral	Paiement Fractionné -début trimestre		
		Vers. 1 ^{er} (oct)	Vers. 2(jan)	Vers. 3(avril)
Prix annuel 30 Cours	720,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €
Frais d'inscription (élèves non domiciliés sur la commune de Trignac)	20,00 €	20,00 €	/	/
TOTAL A PAYER	740,00 €	260,00 €	240,00 €	240,00 €

TARIF A L'ANNEE				
1 heure : 31 €	Paiement Intégral	Paiement Fractionné -début trimestre		
		Vers. 1 ^{er} (oct)	Vers. 2(jan)	Vers. 3(avril)
Prix annuel 30 Cours	960 €	320 €	320 €	320 €
Frais d'inscription (élèves non domiciliés sur la commune de Trignac)	20 €	20 €	/	/
TOTAL A PAYER	980 €	340 €	320 €	320 €

Paiement / mois: 9 chèques
Pour les élèves domiciliés sur la commune de Trignac = 480€ 1er chèque de 56€ + 8 chèques de 53€
Pour les élèves non domiciliés sur la commune de Trignac = 500€ 1er chèque de 76€ + 8 chèques de 53€

Paiement / mois: 9 chèques
Pour les élèves domiciliés sur la commune de Trignac = 720€ 9 chèques de 80€
Pour les élèves non domiciliés sur la commune de Trignac = 740€ 1er chèque de 100€ + 8 chèques de 80€

Paiement / mois: 9 chèques
Pour les élèves domiciliés sur la commune de Trignac = 960€ 1er chèque de 112€ + 8 chèques de 106€
Pour les élèves non domiciliés sur la commune de Trignac = 980€ 1er chèque de 132€ + 8 chèques de 106€

Rappel concernant les paiements par chèques:
La majoration de 20€ concerne seulement les élèves non domiciliés sur la commune de Trignac
La majoration de 20€ est demandée une seule fois, en cas de plusieurs inscriptions d'une même fratrie
Les chèques doivent impérativement être datés au début de chaque période:
Paiement intégral: <u>date du chèque:</u> le 01 octobre
Paiement trimestriel: <u>date des chèques:</u> le 01 octobre, le 01 janvier et le 01 avril
Paiement mensuel: <u>date des chèques:</u> le 01 octobre, le 01 novembre, le 01 décembre, le 01 janvier, le 01 février, le 01 mars, le 01 avril, le 01 mai et le 01 juin
Tous les chèques sont exigés lors de l'inscription pour la période définie

GRILLE TARIFAIRE 2018-2019 - ÉVEIL MUSICAL
Les cours sont groupés (mis en place à partir de 4 élèves). Les tarifs sont de 120€ (25% du prix des cours individuels). Les 30 cours sont de 30 minutes.
GRILLE TARIFAIRE 2018-2019 - ORCHESTRE ET/OU ATELIER (suivant disponibilités) 60 minutes pour plus ou moins vingt cours sur l'année
Les tarifs pour l'année 2018-2019 sont de 100€ pour l'année + 20€ de frais d'inscription concernant seulement les élèves non domiciliés sur la commune de Trignac et non inscrits en cours individuels.
GRILLE TARIFAIRE 2018-2019 - ATELIER D'APPRENTISSAGE POUR DÉBUTANT (À partir de 5 élèves minimum) 60 minutes pour trente cours sur l'année
Les tarifs pour l'année 2018-2019 sont de 192€ pour l'année + 20€ de frais d'inscription concernant seulement les élèves non domiciliés sur la commune de Trignac et non inscrits en cours individuels.